

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2024/94 à 2024/122

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 10 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du trois octobre deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – M. Alain GRILLET – Monique LEROY, Adjointes au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASELLI – M. Philippe LEMIERE – Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY – Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY – Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

Mme Karima HARIZI – Mme Cécile MESANS, Adjointes au Maire
M. Roger VICOT - M. Philippe DUEZ - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

Madame Karima HARIZI a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS
Madame Cécile MESANS donne pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE
Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE
Monsieur Philippe DUEZ a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 10 octobre 2024

DELIBERATION

2024 / 101 - SUBVENTIONS A L'ASSOCIATION « PREMIERS PAS » POUR : LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE), LA CRECHE DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE, LES PARCOURS EDUCATIFS MATERNELS (EX-NAP).

Dans le cadre de son projet éducatif global, la Ville de Lomme intervient dès le plus jeune âge au travers d'une politique en faveur de la petite enfance incluant un soutien aux associations gestionnaires d'équipements en direction des jeunes enfants et répondant aux besoins du territoire.

Par délibérations n°2023/107 du Conseil Communal du 7 décembre 2023 et n°23/525 du Conseil Municipal du 8 décembre 2023, a été autorisée la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association gestionnaire d'équipements petite enfance « Premiers Pas » (2024-2029), précisant les engagements entre la Ville et ladite association et les modalités de soutien. Cette convention est établie conformément aux termes de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2021-2024 entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Nord et la Ville, dont la signature a été autorisée par délibérations n°2021/58 du Conseil Communal du 23 juin 2021 et n°21/295 du Conseil Municipal du 29 juin 2021. Les associations inscrites, perçoivent directement le montant bonus territoire de la CAF du Nord.

La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre l'association « Premiers pas » et la Ville de Lille – Commune associée de Lomme comporte 3 actions :

- L'animation et le développement du Relais Petite Enfance (RPE)
- La gestion de la crèche de 40 places pour les enfants âgés de 0-3 ans, au sein de la Maison de la Petite Enfance Suzanne Lacore à Lomme
- La réalisation des parcours éducatifs dans les écoles maternelles de la commune associée de Lomme.

Dans ce cadre, la Ville apporte son concours financier à l'association par le versement de subventions pour un montant annuel de 320.091 € (respectivement 44.677 €, 106.604 € et 168.810 €) réparties en 2 versements pour 12 mois d'activités, conformément aux termes de la convention.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement à l'association « Premiers pas » des subventions dont les montants 2024 sont les suivants :

- 44 677 € répartis en deux versements pour la gestion du Relais Petite Enfance (SIRET n° 431 462 258 00028)
 - 106 604 € répartis en deux versements pour la gestion de la crèche (SIRET n° 431 462 258 00069)
 - 168 810 € répartis en deux versements pour la mise en place et la réalisation des Parcours Educatifs en direction des maternelles (SIRET n° 431 462 258 00069)
- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants :
- au chapitre 65, article 6574, fonction 60, opération n° 1679 « RAMI » - Code service NEB LOMME CRECHE ;
 - au chapitre 65, article 6574, fonction 20, opération n° 2816 « ARRS » - Code service NEA LOMME AFFAIRES SCOLAIRES.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme
K



Publié : 28 OCT. 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
Intitulé : « RPE_LOMME »

Année 2024 ou exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		2 860	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures		2 410	73 - Concours publics		
Autres fournitures		450	74 - Subventions d'exploitation 2		132 345
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1 ^{ère} page		
61 - Services extérieurs		1 250			
Locations		150			
Entretien et réparation		400			
Assurance		650	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation		50			
62 - Autres services extérieurs		13 020	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		7 500			
Publicité, publication		500			
Déplacements, missions		1 280	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres		3 740	Ville de Lomme		44 677
63 - Impôts et taxes		5 997	Lille / Hellemmes		
Impôts et taxes sur rémunération		5 947	Lezennes		
Autres impôts et taxes		50	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		87 668
64 - Charges de personnel		107 417	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels		82 630	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		23 671	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel		1 116	Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		200
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		100
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		2 100	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		132 645	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		132 645
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		31 440	871 - Prestations en nature		31 440
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		164 085	TOTAL DONT CVN		164 085

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : présidente

Date : 13 /09/24

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
Intitulé : « CRECHE LOMME »**

Année 2024 ou exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	60 270	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	149 623
Achats matières et fournitures	11 170	73 - Concours publics	
Autres fournitures	49 100	74 - Subventions d'exploitation 2	689 818
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	18 000
61 - Services extérieurs	5 970		
Locations	770		
Entretien et réparation	2 700		
Assurance	2 500	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	31 535	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	27 300		
Publicité, publication	150		
Déplacements, missions	475	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	3 610	Ville de Lomme	106 604
63 - Impôts et taxes	38 408	Lille / Hellemmes	
Impôts et taxes sur rémunération	38 308	Lezennes	
Autres impôts et taxes	100	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	565 214
64 - Charges de personnel	697 858	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	538 191	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	152 475	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	7 192	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	100
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	200
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	5 700	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTRES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	839 741	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	839 741
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	29 522	871 - Prestations en nature	29 522
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	869 263	TOTAL DONT CVN	869 263

Qualité : PRESIDENTE VIOLAINE DEBARGE

Date : 13/09/24

Signature



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
Intitulé : « PARCOURS EDUCATIFS MATERNELS »

Année 2024 ou exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	2 380	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	2 280	73 - Concours publics	
Autres fournitures	100	74 - Subventions d'exploitation 2	185 750
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	880		
Locations	180		
Entretien et réparation	200		
Assurance	500	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	7 750	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 600		
Publicité, publication			
Déplacements, missions	800	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	2 350	Ville de Lomme	168 810
63 - Impôts et taxes	9 156	Lille / Hellemmes	
Impôts et taxes sur rémunération	9 156	Lezennes	
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	16 940
64 - Charges de personnel	165 584	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	127 421	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	36 444	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	1 719	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	5 700	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	185 750	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	185 750
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	25 200	871 - Prestations en nature	25 200
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	210 950	TOTAL DONT CVN	210 950

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : Présidente

Date : 13/09/24

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

DEMANDE DE SUBVENTION FONCTIONNEMENT 2024 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention), **AU PLUS TARD AVANT LE 31 OCTOBRE 2023**

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE	
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE	<input type="radio"/> EN NUMERAIRE (en argent)
<input type="radio"/> RENOUVELLEMENT	<input type="radio"/> EN NATURE (Prêt de salle ou de matériel)
Association : PREMIERS PAS RELAIS PETITE ENFANCE (rpe)	
Montant souhaité : 44 677	

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Attestation d'assurance pour l'année 2023/2024,
- RIB de l'association,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration
- Bilan d'activité 2022 ou saison 2022/2023
- Bilan financier 2022 ou saison 2022/2023 et budget prévisionnel 2024 ou saison 2023/2024 sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :PREMIERS PAS

Site web: www.premierspas.fr

1.2 Numéro Siret : 431 462 258 00028

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595016945

1.4 Adresse du siège social : 60 rue faidherbe 8/2 résidence de l'avenir

Code postal : 59260 Commune :Hellemmes.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...DEBARGE.....Prénom : ...VIOLAINE.....

Fonction :Présidente.....

Téléphone :0320098510..... Courriel :

...contact@premierspas.fr.....

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom :DECLERCK..... Prénom :ANNE.....

Fonction :DIRECTRICE.....

Téléphone : ..0320098510..... Courriel :direction@premierspas.fr.....

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui x

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : _____ attribué par _____ en date du : _____
_____ Agrément PMI _____ Département _____ Crèche _____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non x

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non x

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
Le réseau des Relais Petite Enfance, structure Petite Enfance des Villes de Lille Lomme Hellemmes et Lezennes

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON x OUI Si oui, lesquelles?

.....
.....

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	8		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)			
Nombre total de salariés :	85		
Dont nombre d'emplois aidés			
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	48		
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique			
		Au 31 décembre 2022 ou fin de saison	Au 31 octobre 2023
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS :		2
	LILLOIS / HELLEMMOIS :		2
	EXTERIEURS :		4
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans :		
	Plus de 18 ans :		
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme :		
	Homme :		
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :		10 euros

5. Bilan financier de l'association : « PREMIERS PAS 2023 »

Année 2023 (année 2022 si l'année en cours n'est pas validée) ou exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	130 674	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	306 095
Achats matières et fournitures	56 016	73 - Concours publics	
Autres fournitures	74 658	74 - Subventions d'exploitation 1	2 159 605
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	83 833
61 - Services extérieurs	27 737		
Locations	9 395		
Entretien et réparation	10 517		
Assurance	7 746	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	79		
62 - Autres services extérieurs	146 802	Conseil-s Départemental (aux) :	1 564
Rémunérations intermédiaires et honoraires	92 830		
Publicité, publication	1 525		
Déplacements, missions	8 249	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	728 715
Services bancaires, autres	44 198		
63 - Impôts et taxes	131 264		
Impôts et taxes sur rémunération	128 055	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : CAF	1 335 124
Autres impôts et taxes	3 209	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : MSA	10 368
64 - Charges de personnel	1 962 416	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1 528 391	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	411 840	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	22 185	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	80
		756. Cotisations	80
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	7 636
67 - Charges exceptionnelles	2 710	77 - Produits exceptionnels	15 421
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	100 945	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	27 942
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	41 247
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2 502 549	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2 558 025
Excédent (bénéfice)	55 476	Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	141 162	871 - Prestations en nature	141 162
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2 699 187	TOTAL DONT CVN	2 699 187
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable			
	Compte courant	184 708 €	
	Livret	382 977 €	
	Caisse	3 399 €	

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 13 /09/2024

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

--

Aides financières autres que celles de la ville de lomme :

Avez-vous déposé un dossier de demande de subvention auprès :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON X
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON X
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON X

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

6. Fonctionnement - Objet de la demande

Objectifs :

Le relais petite enfance (Rpe), anciennement Rami (relais assistants maternels indépendantes), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Initiés par la Caisse nationale des Allocations familiales, les relais petite enfance (ex ram) sont basés sur des principes fondamentaux de neutralité et de gratuité.

Nos objectifs :

- Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel
- Offrir aux assistants maternels un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles et les accompagner pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune enfant prévus par la charte nationale mentionnée notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;
- Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels ou à la formation proposer au sein du RPE
- Soutenir le parent et l'assistante maternelle dans leur fonction d'employeur/salarié(e)
- Les parents et les assistantes maternelles viennent régulièrement en rendez-vous pour un accompagnement dans leur fonction d'employeur/salarié En clarifiant et en donnant de l'information aux parties, nous souhaitons éviter des conflits qui pourraient être préjudiciables à l'enfant.
- Proposer un soutien et une écoute concernant les questionnements liés à « l'accueil » (période d'adaptation, difficultés lors de la séparation, questionnement sur le métier d'assistante maternelle...).

Pour atteindre les objectifs fixés ci-dessous, le RPE s'est doté d'outils fonctionnels :

- Informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil sans opposer l'accueil individuel à l'accueil collectif : Lors des temps de permanences téléphoniques, des rendez-vous personnalisés, en proposant aux parents de s'informer en se connectant sur www.monenfant.fr
- Favoriser la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil : En appelant régulièrement toutes les assistantes maternelles et en actualisant notre site internet www.premierspas.fr
- En communiquant nos outils de mise en relation auprès des institutions (Mairie/CAF/CG) et des structures de la Petite Enfance
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants :
- Nous développons notre fonction d'observation en participant :
 - aux commissions Petite Enfance sur le territoire de Lille, au Réseau Ramel, aux travaux de la commission départementale, à des groupes de recherche, réflexion en mettant en place des projets innovants
- Informer les professionnels quant aux conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel et renforcer l'attractivité de ces métiers : Promouvoir le métier d'assistante maternelle dans toutes les instances (France Travail, journée dédiée...)

DESCRIPTION :

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

Nombre de :

- Les rendez-vous individuels,
- Les séances collectives à destination des parents au sein du Rpe et en partenariat avec les services Petite Enfance des collectivités territoriales,
- Les temps forts comme la journée nationale des assistantes maternelles ou les forums Petite Enfance
- la participation aux accueils collectifs
- le nombre de mails reçus / Appels en permanence téléphonique
- Ass Mat en formation
- de Partenaires de quartier et de projets développés
- De temps d'accueils collectifs partagés MAC/RPE
- Évaluation Qualitative :
- Viser à professionnaliser les assistantes maternelles en développant leur capacité d'observation, d'écoute de prise en compte des besoins et émotions du jeune enfant
- Que les Assistantes Maternelles puissent être actrices des propositions menées au RPE
- Améliorer la capacité d'écoute
- Aider aux familles à prendre la juste place dans la relation assistante maternelle/Parent...

Lieu(x) concerné(s) par l'activité de l'association :

Antenne au sein de la MPE Suzanne Lacore 780 avenue de Dunkerque Lomme

Antenne à Mont à Camps : 14 rue du XX siècle à Lomme

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

Mise à disposition des locaux

Un agent du RLE vient faire le ménage dans les locaux de la rue du XX ème siècle

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	oui
	Manifestations patriotiques	
	Autres : événements Petite Enfance PEG	
		OUI
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Evénement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

8. Développement durable

« Intégrer dans ses pratiques quotidiennes des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Nous récupérons des matières et objets du quotidien pour les activités des enfants (cartons, bouteilles, bouchons, bidons...). Les enfants utilisent ces objets de récupération dans le cadre d'ateliers autour de la motricité et dans la manipulation. Nous réalisons également de la pâte à modeler, de la peinture végétale.

- Nous recyclons le matériel pour les activités
- Nous évitons de plus en plus à utiliser des produits alimentaires (riz, pattes, pâte à sel...) pour les activités

Prendre en compte la pollution numérique :

- Limiter l'impression des mails à ceux qui sont nécessaires.
- En réalisant un geste simple pour limiter la pollution numérique : supprimer tous les mails inutiles, faire le tri plus régulièrement

Le tri et le recyclage des déchets :

- Utiliser des piles rechargeables,
- Valoriser les déchets organiques

Consommation énergétique :

- Identifier les bonnes pratiques, ne pas couvrir les ordinateurs, éteindre les appareils, éteindre les lumières...

Les fournitures

- Sélectionner des fournisseurs qui s'engagent dans une démarche de développement durable en proposant des produits éco-labellisés : Des produits portant un label (NF, écolabel, Ecocert, OEKO-TEX)

Poste logistique et transports

- Encourager le covoiturage par la mutualisation d'un véhicule pour se rendre à des formations ou à des groupes de travail.
- Encourager l'utilisation des transports en commun.
- Communiquer sur la possibilité d'être remboursé de la moitié de l'abonnement des transports en commun permet de favoriser l'utilisation des transports en commun.
- Être attentif à la gestion des commandes et des livraisons en pensant à l'optimisation des trajets.

Nous souhaitons ainsi offrir Un meilleur service auprès des familles, Agir à long terme sur la santé des enfants et avoir un impact sur l'environnement à notre échelle.

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration : 4 PAR AN
- Assemblée Générale réalisée le : 18 /06/2024
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 8 (100 % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association :
- Politique de formation :

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
Intitulé : « GLOBAL ASSOCIATION »

Année 2024 ou exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	125 120	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	309 999
Achats matières et fournitures	34 720	73 - Concours publics	
Autres fournitures	90 400	74 - Subventions d'exploitation 2	2 146 910
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	48 000
61 - Services extérieurs	25 500		
Locations	11 600		
Entretien et réparation	5 700		
Assurance	8 000	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	200		
62 - Autres services extérieurs	129 450	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	98 700		
Publicité, publication	17 100		
Déplacements, missions	5 700	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	7 950	Ville de Lomme	320 091
63 - Impôts et taxes	112 952	Lille / Hellemmes	418 875
Impôts et taxes sur rémunération	112 602	Lezennes	17 694
Autres impôts et taxes	350	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	1 342 250
64 - Charges de personnel	2 051 387	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1 582 064	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	448 183	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	21 140	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	1 000
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	1 000
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	14 500	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTRES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2 458 909	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2 458 909
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	136 162	871 - Prestations en nature	136 162
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2 595 071	TOTAL DONT CVN	2 595 071

Nom du Signataire : VIOLAINE DEBARGE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 13 /09/2024

Signature : 

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
Intitulé : « RPE_LOMME »

Année 2024 ou exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	2 860	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	2 410	73 - Concours publics	
Autres fournitures	450	74 - Subventions d'exploitation 2	132 345
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	1 250		
Locations	150		
Entretien et réparation	400		
Assurance	650	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	50		
62 - Autres services extérieurs	13 020	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 500		
Publicité, publication	500		
Déplacements, missions	1 280	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	3 740	Ville de Lomme	44 677
63 - Impôts et taxes	5 997	Lille / Hellemmes	
Impôts et taxes sur rémunération	5 947	Lezennes	
Autres impôts et taxes	50	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	87 668
64 - Charges de personnel	107 417	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	82 630	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	23 671	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	1 116	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	200
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	100
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	2 100	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfiques (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	132 645	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	132 645
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	31 440	871 - Prestations en nature	31 440
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	164 085	TOTAL DONT CVN	164 085

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : présidente

Date : 13 /09/24

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)DEBARGE

violaine..... Représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : _____ € au titre de l'année ou exercice _____

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, lelille..... À13/09/24.....

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

DEMANDE DE SUBVENTION FONCTIONNEMENT 2024 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention), **AU PLUS TARD AVANT LE 31 OCTOBRE 2023**

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE	
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE	<input type="radio"/> EN NUMERAIRE (en argent)
<input type="radio"/> RENOUVELLEMENT	<input type="radio"/> EN NATURE (Prêt de salle ou de matériel)
Association : PREMIERS PAS CRECHE DE LOMME	
Montant souhaité : 106 604 euros	

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Attestation d'assurance pour l'année 2023/2024,
- RIB de l'association,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration
- Bilan d'activité 2022 ou saison 2022/2023
- Bilan financier 2022 ou saison 2022/2023 et budget prévisionnel 2024 ou saison 2023/2024 sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :PREMIERS PAS

Site web: www.premierspas.fr

1.2 Numéro Siret : 431 462 258 00028

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595016945

1.4 Adresse du siège social : 60 rue faidherbe 8/2 résidence de l'avenir

Code postal :59260 Commune :Hellemmes.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...DEBARGE.....Prénom : ...VIOLAINE.....

Fonction :Présidente.....

Téléphone :0320098510..... Courriel :

...contact@premierspas.fr.....

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom :DECLERCK..... Prénom :ANNE.....

Fonction :DIRECTRICE.....

Téléphone : ..0320098510..... Courriel :direction@premierspas.fr.....

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui x

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : _____ attribué par _____ en date du : _____
_____ Agrément PMI _____ Département _____ Crèche _____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non x

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non x

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
Le réseau des Relais Petite Enfance, structure Petite Enfance des Villes de Lille Lomme Hellemmes et Lezennes

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles?

.....

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	8
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	
Nombre total de salariés :	85
Dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	48
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	

		Au 31 décembre 2022 ou fin de saison	Au 31 octobre 2023
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS :		2
	LILLOIS / HELLEMMOIS :		2
	EXTERIEURS :		4
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans :		
	Plus de 18 ans :		
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme :		
	Homme :		
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :		10 euros

5. Bilan financier de l'association : « PREMIERS PAS 2023 »

Année 2023 (année 2022 si l'année en cours n'est pas validée) ou exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	130 674	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	306 095
Achats matières et fournitures	56 016	73 - Concours publics	
Autres fournitures	74 658	74 - Subventions d'exploitation 1	2 159 605
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1 ^{ère} page	83 833
61 - Services extérieurs	27 737		
Locations	9 395		
Entretien et réparation	10 517		
Assurance	7 746	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	79		
62 - Autres services extérieurs	146 802	Conseil-s Départemental (aux) :	1 564
Rémunérations intermédiaires et honoraires	92 830		
Publicité, publication	1 525		
Déplacements, missions	8 249	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	728 715
Services bancaires, autres	44 198		
63 - Impôts et taxes	131 264		
Impôts et taxes sur rémunération	128 055	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : CAF	1 335 124
Autres impôts et taxes	3 209	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : MSA	10 368
64 - Charges de personnel	1 962 416	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1 528 391	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	411 840	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	22 185	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	80
		756. Cotisations	80
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	7 636
67 - Charges exceptionnelles	2 710	77 - Produits exceptionnels	15 421
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	100 945	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	27 942
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	41 247
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2 502 549	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2 558 025
Excédent (bénéfice)	55 476	Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	141 162	871 - Prestations en nature	141 162
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2 699 187	TOTAL DONT CVN	2 699 187
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable			
Compte courant		184 708 €	
Livret		382 977 €	
Caisse		3 399 €	

Nom du Signataire : VIOLAINE DEBARGE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 13/09/2024

Signature :



L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Aides financières autres que celles de la ville de lomme :

Avez-vous déposé un dossier de demande de subvention auprès :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

6. Fonctionnement - Objet de la demande

Objectifs :

Le projet de la crèche s'appuie sur les valeurs fondatrices de Premiers Pas. Incarnées au quotidien dans nos pratiques, elles œuvrent en faveur de l'ouverture des esprits, de la tolérance, du dialogue interculturel, de l'intégration et du respect de l'autre.

Il s'agira à travers du projet de :

- Offrir un accueil de qualité
- Construire avec les parents une continuité éducative ;
- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant ;
- Placer l'éveil culturel et sensorimoteur au centre de nos pratiques
- L'Art développe la personnalité de l'enfant et lui ouvre l'esprit.
- S'engager dans une démarche de développement durable
- Promouvoir le vivre ensemble

La crèche Premiers Pas est un véritable lieu de vie, de solidarité et de proximité. Il est également un lieu d'apprentissage contribuant au lien social et à l'intégration de tous.

Objectifs poursuivis

- Accueillir chaque enfant et sa famille avec bienveillance et tolérance dans le respect de leur diversité
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant pour lui permettre d'exprimer ses compétences
- Accompagner l'enfant et sa famille dans la créativité et le plaisir
- Accompagner les enfants et les familles fragilisées dans une optique de prévention et accueillir les enfants porteur handicap

DESCRIPTION :

La crèche a une capacité de 40 places et assure l'accueil collectif, régulier ou occasionnel des enfants de 10 semaines à 4 ans. Une priorité est donnée aux familles de Lomme puis des territoires de Lille, Hellemmes ☒

Nous sommes ouverts tous les jours de 7h00 à 19h00

Nous accueillons les enfants en 3 unités de vie: bébés, moyens et grands avec des moments réguliers décloisonnés

La crèche est fermé le mois d'Aout et entre Noel et Nouvel An

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

- Nombre d'enfants différents accueillis,
- Nombre d'enfants porteurs de handicap
- Nombre d'heures d'accompagnement et le soutien des familles fragilisées
- Maintenir le travail de partenariat avec la PMI
- Maintenir les temps d'observation qui nous permet d'Être dans la prévention précoce
- Poursuivre :
 - La formation des professionnels
 - Les temps d'analyse des pratiques qui aiguisent la finesse d'observation et ajuste la posture des professionnels
 - Le travail mené autour de l'autonomie inspirés des travaux de M Montessori
 - Le travail mené autour de la motricité libre
 - Les projets autour de l'éveil culturel : théâtre, livres, histoires contées en co avec les familles...
 - Le partenariat avec les structures médicosociales en charge du suivi des enfants porteur de handicap et maintenir notre communication sur ce projet
 - La dynamique et développer le travail de réflexion avec les structures Petite Enfance du territoire
 - Continuer à développer notre démarche éco responsable au sein de la crèche
 - Travail et rencontre avec nos partenaires financiers.
 - Continuer à développer les actions de mutualisation des moyens : formation des professionnels

Lieu(x) concerné(s) par l'activité de l'association :

CRECHE au sein de la MPE Suzanne Lacore 780 avenue de Dunkerque Lomme

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

Mise à disposition des locaux

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	oui
	Manifestations patriotiques	
	Autres : événements Petite Enfance PEG	
		OUI
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Événement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

8. Développement durable

« Intégrer dans ses pratiques quotidiennes des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

L'aménagement des locaux nous permet de profiter d'une luminosité naturelle, et nous bénéficions d'un vaste espace extérieur dans lequel est aménagé un jardin potager. Nous avons aménagé l'espace vert en incluant des jardinières et bacs.

Ainsi nous plantons chaque année fleurs, fruits et légumes avec les enfants. Cela nous permet de sensibiliser les enfants au jardinage mais également à l'observation de la nature et à l'importance de la protéger (arroser les plantations, regarder la pousse, cueillir, goûter...). Nous prenons également le temps d'observer avec les enfants les insectes et autres animaux dans leur habitat naturel.

Dans chaque unité, nous optimisons la gestion de nos déchets en les triant et nous sensibilisons les enfants lorsque les repas sont débarrassés.

Nous récupérons des matières et objets du quotidien pour les activités des enfants (cartons, bouteilles, bouchons, bidons...). Les enfants utilisent ces objets de récupération dans le cadre d'ateliers autour de la motricité et dans la manipulation. Nous réalisons également de la pâte à modeler, de la peinture végétale.

Nous avons mis en place un atelier Bricol' et récup' pour confectionner du matériel, des jouets à destination des enfants (sacs en tissu pour remplacer les sacs plastiques, lingettes à la place du coton, tabliers pour enfants et adultes, sacs de riz, turbulettes pour poupées). Une récolte de dons (tissus, rubans, élastiques etc..) est réalisée en amont. Parents et professionnelles se retrouvent pour échanger et bricoler ensemble le temps d'une soirée.

Nous développons des actions de sensibilisation à l'environnement

Nous réutilisons tout ce qui peut l'être et favorisons les échanges de matériel entre parents

Nous avons également opté pour une lessive "faite maison."

1 point de collecte des piles usagées est mis à disposition dans l'espace d'accueil des familles.

- Un composteur va être installé au sein de la maison de la Petite Enfance très prochainement
- Mise en place d'ateliers découverte des fruits et légumes de saison à destination des enfants.
- Atelier cuisine réguliers avec les enfants
- Utilisation maximale de matériaux recyclés pour les activités ou de produits végétales Peintures végétales, Création des Pâtes (pâtes à modeler, pâte durcissante, pâte à sable, craies...)
- Mise en place d'ateliers de création en direction des parents : Exemple le Liniment, la lessive maison, confection de sacs tissus pour le linge sale, création d'objets sensoriels...
- Un lien entre le développement durable et le projet pédagogique de l'enfant apparaît

Pour la réduction des déchets :

- Nous Réutilisons le papier comme brouillon.
- Envoi de factures électroniques.
- Mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire : nous commandons au plus juste le nombre de repas.
- Nous recyclons le matériel pour les activités
- Nous évitons de plus en plus à utiliser des produits alimentaires (riz, pattes, pâte à sel...) pour les activités

Prendre en compte la pollution numérique :

- Limiter l'impression des mails à ceux qui sont nécessaires.
- En réalisant un geste simple pour limiter la pollution numérique : supprimer tous les mails inutiles, faire le tri plus régulièrement

Le tri et le recyclage des déchets :

- Utiliser des piles rechargeables,
- Valoriser les déchets organiques

Consommation énergétique :

- Identifier les bonnes pratiques, ne pas couvrir les ordinateurs, éteindre les appareils, éteindre les lumières...)

Les fournitures (vaisselle, mobilier : lit, chaise, ...)

- Sélectionner des fournisseurs qui s'engagent dans une démarche de développement durable en proposant des produits éco-labellisés : Des produits portant un label (NF, écolabel, Ecocert, OEKO-TEX)
- Des produits issus de matières naturelles
- Des produits recyclés ou recyclables
- Des produits en bois issu de forêts éco-gérées
- Choisir des produits d'entretien en tenant compte de leur impact environnemental (tablettes pour le lave-vaisselle, liquide vaisselle,...).

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration : 4 PAR AN
- Assemblée Générale réalisée le : 18 /06/2024
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 8 (100 % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association :
- Politique de formation :

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas_2024 »
Intitulé : « GLOBAL ASSOCIATION »

Année 2024 ou exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	125 120	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	309 999
Achats matières et fournitures	34 720	73 - Concours publics	
Autres fournitures	90 400	74 - Subventions d'exploitation 2	2 146 910
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	48 000
61 - Services extérieurs	25 500		
Locations	11 600		
Entretien et réparation	5 700		
Assurance	8 000	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	200		
62 - Autres services extérieurs	129 450	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	98 700		
Publicité, publication	17 100		
Déplacements, missions	5 700	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	7 950	Ville de Lomme	320 091
63 - Impôts et taxes	112 952	Lille / Hellemmes	418 875
Impôts et taxes sur rémunération	112 602	Lezennes	17 694
Autres impôts et taxes	350	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	1 342 250
64 - Charges de personnel	2 051 387	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1 582 064	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	448 183	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	21 140	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	1 000
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	1 000
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	14 500	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfiques (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2 458 909	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2 458 909
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	136 162	871 - Prestations en nature	136 162
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2 595 071	TOTAL DONT CVN	2 595 071

Nom du Signataire : VIOLAINE DEBARGE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 13/09/24

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
Intitulé : « CRECHE LOMME »

Année 2024 ou exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	60 270	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	149 623
Achats matières et fournitures	11 170	73 - Concours publics	
Autres fournitures	49 100	74 - Subventions d'exploitation 2	689 818
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	18 000
61 - Services extérieurs	5 970		
Locations	770		
Entretien et réparation	2 700		
Assurance	2 500	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	31 535	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	27 300		
Publicité, publication	150		
Déplacements, missions	475	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	3 610	Ville de Lomme	106 604
63 - Impôts et taxes	38 408	Lille / Hellemmes	
Impôts et taxes sur rémunération	38 308	Lezennes	
Autres impôts et taxes	100	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	565 214
64 - Charges de personnel	697 858	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	538 191	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	152 475	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	7 192	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	100
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	200
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	5 700	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfiques (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	839 741	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	839 741
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	29 522	871 - Prestations en nature	29 522
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	869 263	TOTAL DONT CVN	869 263

Qualité : PRESIDENTE VIOLAINE DEBARGE

Date : 13/09/24

Signature



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ...VIOLAINE

DEBARGE.....Représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 106 604 € au titre de l'année ou exercice 2024

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le13/09/2024..... À ...Lille.....

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

DEMANDE DE SUBVENTION FONCTIONNEMENT 2024 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention), **AU PLUS TARD AVANT LE 31 OCTOBRE 2023**

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE	
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE	<input type="radio"/> EN NUMERAIRE (en argent)
<input type="radio"/> RENOUVELLEMENT	<input type="radio"/> EN NATURE (Prêt de salle ou de matériel)
Association : PREMIERS PAS Parcours éducatifs Maternels (NAP)	
Montant souhaité : 168 810	

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Attestation d'assurance pour l'année 2023/2024,
- RIB de l'association,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration
- Bilan d'activité 2022 ou saison 2022/2023
- Bilan financier 2022 ou saison 2022/2023 et budget prévisionnel 2024 ou saison 2023/2024 sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :PREMIERS PAS

Site web: www.premierspas.fr

1.2 Numéro Siret : 431 462 258 00028

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595016945

1.4 Adresse du siège social : 60 rue faidherbe 8/2 résidence de l'avenir

Code postal :59260 Commune :Hellemmes.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...DEBARGE.....Prénom :VIOLAINE.....

Fonction :Présidente.....

Téléphone :0320098510..... Courriel :

...contact@premierspas.fr.....

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom :DECLERCK..... Prénom :ANNE.....

Fonction :DIRECTRICE.....

Téléphone : ..0320098510..... Courriel :direction@premierspas.fr.....

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui x

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : _____ attribué par _____ en date du : _____
_____ Agrément PMI _____ Département _____ Crèche _____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non x

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non x

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
Le réseau des Relais Petite Enfance, structure Petite Enfance des Villes de Lille Lomme Hellemmes et Lezennes

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON x OUI Si oui, lesquelles?

.....
.....

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	8		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)			
Nombre total de salariés :	85		
Dont nombre d'emplois aidés			
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	48		
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique			
		Au 31 décembre 2022 ou fin de saison	Au 31 octobre 2023
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS : EXTERIEURS :		2 2 4
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :		
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme : Homme :		
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :		10 euros

5. Bilan financier de l'association : « PREMIERS PAS »

Année 2023 (année 2022 si l'année en cours n'est pas validée) ou exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 aout 2023

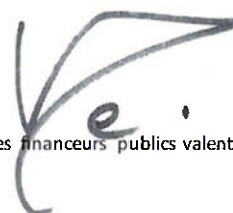
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	130 674	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	306 095
Achats matières et fournitures	56 016	73 - Concours publics	
Autres fournitures	74 658	74 - Subventions d'exploitation 1	2 159 605
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	83 833
61 - Services extérieurs	27 737		
Locations	9 395		
Entretien et réparation	10 517		
Assurance	7 746	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	79		
62 - Autres services extérieurs	146 802	Conseil-s Départemental (aux) :	1 564
Rémunérations intermédiaires et honoraires	92 830		
Publicité, publication	1 525		
Déplacements, missions	8 249	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	728 715
Services bancaires, autres	44 198		
63 - Impôts et taxes	131 264		
Impôts et taxes sur rémunération	128 055	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : CAF	1 335 124
Autres impôts et taxes	3 209	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : MSA	10 368
64 - Charges de personnel	1 962 416	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1 528 391	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	411 840	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	22 185	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	80
		756. Cotisations	80
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	7 636
67 - Charges exceptionnelles	2 710	77 - Produits exceptionnels	15 421
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	100 945	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	27 942
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	41 247
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2 502 549	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2 558 025
Excédent (bénéfice)	55 476	Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	141 162	871 - Prestations en nature	141 162
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2 699 187	TOTAL DONT CVN	2 699 187
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable			
Compte courant		184 708 €	
Livret		382 977 €	
Caisse		3 399 €	

Nom du Signataire : VIOLAINE DEBARGE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 13 /09/2024

Signature :



L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

--

Aides financières autres que celles de la ville de lomme :

Avez-vous déposé un dossier de demande de subvention auprès :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

6. Fonctionnement - Objet de la demande

Objectifs :

La Ville de Lomme précurseur dans l'aménagement des rythmes du temps de l'enfant.

La Ville de Lomme a initié dans le cadre du PEG, depuis septembre 2012, une expérimentation d'aménagement des temps de l'enfant sur les écoles Lafontaine et Roland Lamartine. En complément des heures « école » étaient proposés, la première année, deux après-midis où les élèves pouvaient découvrir des « parcours éducatifs complémentaires » liés à l'éducation, les loisirs, la citoyenneté, le sport, la santé et la culture.

Par anticipation de la généralisation du dispositif, pour la rentrée 2014-2015, à l'ensemble des écoles maternelles et primaires, un seul après-midi sera libéré désormais pour les activités périscolaires.

Au regard d'une première évaluation, il s'avère que les besoins identifiés chez les écoliers des classes maternelles et primaires sont très différents.

C'est pourquoi, en qualité de son expertise petite enfance, Premiers Pas a réfléchi à l'élaboration d'un projet en direction des élèves des écoles maternelles.

Nous souhaitons au travers des actions menées participer au développement harmonieux des enfants en veillant à :

- Respecter et favoriser une meilleure prise en compte des rythmes de l'enfant en respectant ses BESOINS ;
- Favoriser son épanouissement par la mise en place de « parcours d'éveil » complémentaires

à l'école ;

- Permettre l'apprentissage du vivre et construire ensemble ;
- Favoriser les relations enfant/école/famille.

DESCRIPTION :

- La Ville de Lomme compte 36 classes maternelles.

Chaque classe bénéficie d'1h30 de parcours éducatifs par semaine, sur un après-midi de 14h35 à 16h05.

- • Chaque parcours sera animé par une équipe de 2 ou 3 personnes :
- ② Une ASEM et un animateur formeront un binôme auprès d'un groupe d'enfants.



Écoles publiques
maternelles de Lomme



Gratuité des NAP
Financés par la ville de Lomme
et la CAF du Nord



Projet éducatif défini en
fonction des besoins de
l'enfant



Animateurs et ATS
formés et qualifiés

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

Nombre de :

- Enfants présents
- Nombre de formation
- Nombre de temps d'analyse de la pratique
- Familles lors des ateliers ouverts
- Temps de rencontre avec les directions des écoles
- Temps de partenariat

-

Lieu(x) concerné(s) par l'activité de l'association :

Ecoles maternelles de la Ville de Lomme

Bureau : 1^{er} étage 14 rue du XX siècle

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

Mise à disposition des locaux
Un agent du RLE vient faire le ménage dans les locaux de la rue du XX ème siècle

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	oui
	Manifestations patriotiques	
	Autres : événements Petite Enfance PEG	
		OUI
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Evénement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

8. Développement durable

« Intégrer dans ses pratiques quotidiennes des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Nous récupérons des matières et objets du quotidien pour les activités des enfants (cartons, bouteilles, bouchons, bidons...). Les enfants utilisent ces objets de récupération dans le cadre d'ateliers autour de la motricité et dans la manipulation. Nous réalisons également de la pâte à modeler, de la peinture végétale.

- Nous recyclons le matériel pour les activités
- Nous évitons de plus en plus à utiliser des produits alimentaires (riz, pattes, pâte à sel...) pour les activités

Prendre en compte la pollution numérique :

- Limiter l'impression des mails à ceux qui sont nécessaires.
- En réalisant un geste simple pour limiter la pollution numérique : supprimer tous les mails inutiles, faire le tri plus régulièrement

Le tri et le recyclage des déchets :

- Utiliser des piles rechargeables,
- Valoriser les déchets organiques

Consommation énergétique :

- Identifier les bonnes pratiques, ne pas couvrir les ordinateurs, éteindre les appareils, éteindre les lumières...)

Les fournitures

- Sélectionner des fournisseurs qui s'engagent dans une démarche de développement durable en proposant des produits éco-labellisés : Des produits portant un label (NF, écolabel, Ecocert, OEKO-TEX)

Poste logistique et transports

- Encourager le covoiturage par la mutualisation d'un véhicule pour se rendre à des formations ou à des groupes de travail.
- Encourager l'utilisation des transports en commun.
- Communiquer sur la possibilité d'être remboursé de la moitié de l'abonnement des transports en commun permet de favoriser l'utilisation des transports en commun.
- Être attentif à la gestion des commandes et des livraisons en pensant à l'optimisation des trajets.

Nous souhaitons ainsi offrir Un meilleur service auprès des familles, Agir à long terme sur la santé des enfants et avoir un impact sur l'environnement à notre échelle.

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration : 4 PAR AN
- Assemblée Générale réalisée le : 18 /06/2024
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 8 (100 % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association :
- Politique de formation :

**10. Budget prévisionnel de l'association « __Premiers Pas_____ »
Intitulé : « __GLOBAL ASSOCIATION_____ »**

Année 2024 ou exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	125 120	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	309 999
Achats matières et fournitures	34 720	73 - Concours publics	
Autres fournitures	90 400	74 - Subventions d'exploitation 2	2 146 910
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	48 000
61 - Services extérieurs	25 500		
Locations	11 600		
Entretien et réparation	5 700		
Assurance	8 000	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	200		
62 - Autres services extérieurs	129 450	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	98 700		
Publicité, publication	17 100		
Déplacements, missions	5 700	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	7 950	Ville de Lomme	320 091
63 - Impôts et taxes	112 952	Lille / Hellemmes	418 875
Impôts et taxes sur rémunération	112 602	Lezennes	17 694
Autres impôts et taxes	350	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	1 342 250
64 - Charges de personnel	2 051 387	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1 582 064	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	448 183	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	21 140	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	1 000
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	1 000
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	14 500	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2 458 909	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2 458 909
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	136 162	871 - Prestations en nature	136 162
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2 595 071	TOTAL DONT CVN	2 595 071

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 13 /09/24

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
Intitulé : « PARCOURS EDUCATIFS MATERNELS »

Année 2024 ou exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		2 380	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures		2 280	73 - Concours publics		
Autres fournitures		100	74 - Subventions d'exploitation 2		185 750
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		880			
Locations		180			
Entretien et réparation		200			
Assurance		500	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		7 750	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		4 600			
Publicité, publication					
Déplacements, missions		800	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres		2 350	Ville de Lomme		168 810
63 - Impôts et taxes		9 156	Lille / Hellemmes		
Impôts et taxes sur rémunération		9 156	Lezennes		
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		16 940
64 - Charges de personnel		165 584	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels		127 421	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		36 444	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel		1 719	Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		5 700	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		185 750	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		185 750
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		25 200	871 - Prestations en nature		25 200
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		210 950	TOTAL DONT CVN		210 950

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : Présidente

Date : 13/09/24

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)VIOLAINE

DEBARGE..... Représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

X supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : _____ € au titre de l'année ou exercice _____

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le13 SEPT 2024..... ÀLILLE.....

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.